
Arrondissement de Douai

Canton d'ANICHE

COMMUNE
MONTIGNY EN OSTREVENT

Date de la convocation : 10/06/2026
Membres en exercice : 27
Présents : 22

Votants : 27
Procurations : 5
Démissionnaires : 0

Extrait du Registre des Délibérations d

Le 16 Juin 2026 à 19h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de M. Pascal JUMEAUX, Maire de Montigny en Ostrevent.

Étaient présents : M. Pascal JUMEAUX - M. Gérard LAURENT - Mme Martine FEHLICH
M. Stanislas SZPERKA - Mme Marie Ange DELSERT - M. Jean Christophe GUINCHI
M. Philippe SIRIU - M. Yazid KAHAL - Mme Cathy GENEL – M. Christian JAKEL
Mme. Fabienne WOJCIECHOWSKI - Mme Henriette WAILLY
M. Nicolas LEBECQ - M. Julien BUQUET – Mme Fanny TEMPESTA
Mme Gyliane JAMBART - M. Salvatore DE CESARE - Mme Annick BROUWERS
M. Olivier BODIN
M. Hervé MORELLE - Mme Karine BRONSART

Procurations : Mme Wendy DOLATA à Mme Marie Ange DELSERT –
M. Daniel HUGOO à M. Philippe SIRIU – Mme Malika RICCELLI à Mme Martine FEHLICH – M. Stéphane BOUTRY à M. Hervé MORELLE – Mme Kathy POLLART à Mme Karine BRONSART

a été élue secrétaire : Mme WOJCIECHOWSKI Fabienne

OBJET : CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le projet de délibération qui vous est présenté vise à régulariser la situation d'un agent exerçant ses fonctions à temps complet alors que son emploi est créé au tableau des effectifs à temps non complet et d'approuver la modification au tableau des effectifs sans conséquences sur les finances de la collectivité.

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet
- d'approuver la modification du tableau des effectifs correspondante.

Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer

Abstention : 0

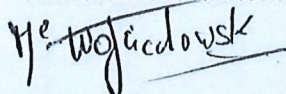
Pour : 27

Contre : 0

Délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Fabienne WOJCIECHOWSKI



Le Maire

Pascal JUMEAUX



Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 059-215904145-20260702-202606160036DEB-DE